



INFORMATION A LA PRESSE

Intégration des étrangers : les associations du canton de Genève sont invitées à présenter des projets d'intégration.

Le Bureau de l'intégration des étrangers de Genève (BIE) a adressé un appel d'offre aux quelques 330 associations de migrants (ou liées à l'intégration) installées sur le canton. Objectif : les inviter à proposer des projets d'intégration pour l'année 2008.

Celles qui présenteront des projets touchant à l'information, à la communication, à la facilitation des relations entre communauté d'accueil et migrants, dans un contexte favorisant la compréhension du français, se verront octroyer une partie des 145'000.- accordés au canton de Genève par l'Office fédéral des migrations.

Préalablement, les associations intéressées devront annoncer au BIE d'ici au 30 septembre leur intention de développer un projet d'intégration en 2008. Elles auront ensuite jusqu'au 30 novembre pour déposer leurs projets « ficelés ». Les initiateurs en bisbille avec les procédures administratives ne seront pas laissés sur le carreau : le BIE leur offrira gracieusement appui et conseil ! Les documents nécessaires sont disponibles sur le site www.geneve.ch/integration/ ou sur demande au Bureau de l'intégration.

Ces « largesses » fédérales seront toutefois de courte durée : dès 2009, la Confédération ne soutiendra plus les projets de « proximité » tels que proposés ici mais seulement des projets touchant à l'apprentissage de la langue française... et cela seulement jusqu'en 2011.

En effet, dès cette année-là, les cordons de la bourse fédérale se fermeront totalement, laissant aux cantons le soin de financer tout projet d'intégration. Cette logique trouve son explication dans la nouvelle politique fédérale et la législation y relative (LEtr et OIE).

Pour toute information complémentaire :

Bureau de l'intégration des étrangers
☎ +41 22 327 84 99